Image not found or type unknown

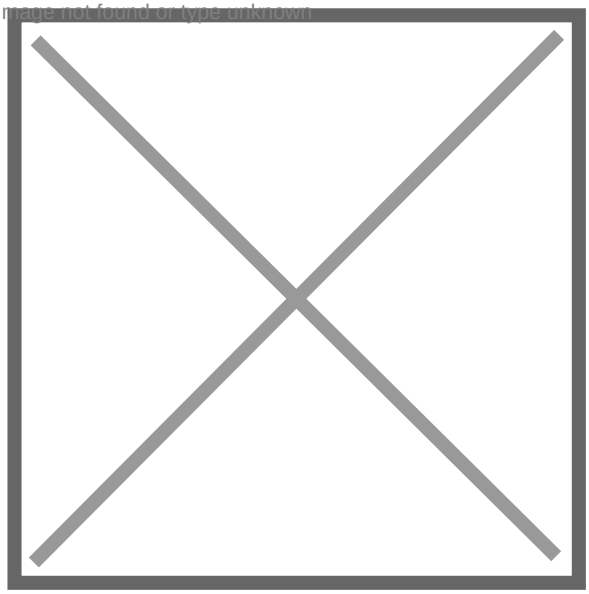

Résiliation abonnement salle de sport

Par **delphine**, le **24/08/2009** à **13:34**

Bonjour,
J'ai récemment mis fin à mon abonnement en salle de sport par lettre recommandée avec accusé de réception. La date de début de mon abonnement est antérieur à 1 an. Le contrat stipulait qu'il fallait dans ce cas avertir par lettre RAR la salle de sport. Et qu'à compter du jour de la réception de cette lettre, le club de sport se réservait 1 mensualité de prélèvement en qualité de préavis. Or le club a reçu ma lettre le meme jour que celui ou a été effectué mon dernier prélèvement. J'ai donc à la suite annulé l'autorisation de prélévement auprès de ma banque, partant du principe que ce prélèvement été celui du préavis. Or la salle de sport me réclame encore une mensualité et m'a menacé d'encaisser mon cheque de caution (qui date de plus d'un an) si je ne paye pas une mensualité de plus avec les pénalités.
Que puis-je faire?
Merci d'avance.
Cordialement,
Delphine.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés